



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**YVETOT
NORMANDIE**

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Présentation simplifiée

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 076-247600620-20240411-DEL20240423-DE

BUDGETS PRIMITIFS 2024

Les budgets primitifs listés ci-dessous sont détaillés ci-après :

- Le Budget Principal
- Les budgets annexes :
 - o Le service des ordures ménagères
 - o Le budget transports
 - o La régie de l'office de tourisme
 - o Le budget hôtel d'entreprises
 - o Les budgets d'aménagement de zones d'activités économiques
 - ZAE de Croix-Mare
 - ZAE Auzebosc extension
 - ZAE Valliquerville extension

YVETOT NORMANDIE

BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 013 ATTENUATIONS DE CHARGES | 168 400,00 |
| 70 PRODUITS DE GESTION COURANTE | 190 800,00 |
| 73 IMPOTS ET TAXES | 3 512 000,00 |
| 731 FISCALITE LOCALE | 5 194 000,00 |
| 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | 1 756 620,00 |
| 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 56 801,96 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 45 000,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 6 594 022,04 |
| | |
| Total recettes en euros | 17 517 644,00 |

Section de fonctionnement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL | 1 625 000,00 |
| 012 CHARGES DE PERSONNEL | 3 646 000,00 |
| 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS | 2 983 000,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 1 974 000,00 |
| 66 FRAIS FINANCIERS | 50 000,00 |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | 10 000,00 |
| 68 DOTATIONS AUX PROVISIONS | 145 000,00 |
| 023 VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 6 584 644,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 500 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 17 517 644,00 |

YVETOT NORMANDIE

BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES | 72 600,00 |
| 1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE | 2 789 800,00 |
| 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 165 711,00 |
| 024 PRODUITS DE CESSIONS | 160 000,00 |
| 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 521 000,00 |
| 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 6 584 644,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 500 000,00 |
| 041 OPERATIONS PATRIMONIALES | 30 000,00 |
| | |
| Total recettes en euros | 10 823 755,00 |

Section d'investissement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 39 000,00 |
| 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 162 000,00 |
| 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 817 000,00 |
| 204 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES | 2 341 000,00 |
| 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 2 553 000,00 |
| 23 TRAVAUX EN COURS | 3 768 996,94 |
| 27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES | 300 000,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 45 000,00 |
| 041 OPERATIONS PATRIMONIALES | 30 000,00 |
| 001 DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 767 758,06 |
| | |
| Total dépenses en euros | 10 823 755,00 |

YVETOT NORMANDIE BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section de fonctionnement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 013 ATTENUATIONS DE CHARGES | 13 100,00 |
| 70 PRODUITS DE GESTION COURANTE | 2 693 000,00 |
| 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | 344 500,00 |
| 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 158 931,83 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 15 000,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ (intégration SOMVAS) | 212 733,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 1 027 735,17 |
| | |
| Total recettes en euros | 4 465 000,00 |

Section de fonctionnement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 2 407 000,00 |
| 012 CHARGES DE PERSONNEL | 1 140 000,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 28 500,00 |
| 66 FRAIS FINANCIERS | 2 000,00 |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | 120 000,00 |
| 68 DOTATIONS AUX PROVISIONS | 4 300,00 |
| 022 DEPENSES IMPREVUES | 65 000,00 |
| 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 468 200,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 230 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 4 465 000,00 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET ORDURES MENAGERES

Section d'investissement
Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES | 166 230,89 |
| 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 468 200,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 230 000,00 |
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 697 569,11 |
| | |
| Total recettes en euros | 1 562 000,00 |

Section d'investissement
Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 14 000,00 |
| 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 3 000,00 |
| 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 785 000,00 |
| 23 TRAVAUX EN COURS | 580 000,00 |
| 020 DEPENSES IMPREVUES | 68 331,46 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 15 000,00 |
| 001 DEFICIT REPORTÉ (intégration SOMVAS) | 96 668,54 |
| | |
| Total dépenses en euros | 1 562 000,00 |

YVETOT NORMANDIE BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET TRANSPORTS

Section de fonctionnement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 70 PRODUITS DE GESTION COURANTE | 14 878,20 |
| 73 IMPOTS ET TAXES | 680 000,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 5 000,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 706 121,80 |
| | |
| Total recettes en euros | 1 406 000,00 |

Section de fonctionnement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 455 000,00 |
| 012 CHARGES DE PERSONNEL | 60 000,00 |
| 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS | 100 000,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 10 000,00 |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | 100,00 |
| 022 DEPENSES IMPREVUES | 45 900,00 |
| 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 715 000,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 20 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 1 406 000,00 |

YVETOT NORMANDIE BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET TRANSPORTS

Section d'investissement
Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 715 000,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 20 000,00 |
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 351 654,26 |
| | |
| Total recettes en euros | 1 086 654,26 |

Section d'investissement
Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 10 000,00 |
| 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 1 000 000,00 |
| 020 DEPENSES IMPREVUES | 71 654,26 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 5 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 1 086 654,26 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET OFFICE DE TOURISME

**Section de fonctionnement
Recettes**

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 013 ATTENUATIONS DE PRODUITS | 6 000,00 |
| 70 PRODUITS DE GESTION COURANTE | 16 290,00 |
| 73 IMPOTS ET TAXES | 20 030,92 |
| 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | 205 400,00 |
| 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 3 000,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 6 000,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 63 279,08 |
| | |
| Total recettes en euros | 320 000,00 |

**Section de fonctionnement
Dépenses**

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 116 100,00 |
| 012 CHARGES DE PERSONNEL | 181 000,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 4 950,00 |
| 68 DOTATIONS AUX PROVISIONS | 5 973,00 |
| 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 1 977,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 10 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 320 000,00 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET OFFICE DE TOURISME

Section d'investissement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 6 400,00 |
| 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 1 977,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 10 000,00 |
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 8 023,62 |
| | |
| Total recettes en euros | 26 400,62 |

Section d'investissement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 1 000,00 |
| 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 19 400,62 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 6 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 26 400,62 |

YVETOT NORMANDIE BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Section de fonctionnement
Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 32 541,48 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 28 000,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 87 458,52 |
| | |
| Total recettes en euros | 148 000,00 |

Section de fonctionnement
Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL | 25 000,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 5 000,00 |
| 023 VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 82 000,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 36 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 148 000,00 |

YVETOT NORMANDIE BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

Section d'investissement
Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE | 1 100,00 |
| 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 82 000,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 36 000,00 |
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 1 498,46 |
| | |
| Total recettes en euros | 120 598,46 |

Section d'investissement
Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 5 000,00 |
| 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 2 500,00 |
| 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 85 098,46 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 28 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 120 598,46 |

YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET ZAE CROIX-MARE

Section de fonctionnement
Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 1 526 894,04 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 486 726,26 |
| Total recettes en euros | 2 013 620,30 |

Section de fonctionnement
Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 140 000,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 10,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 1 873 610,30 |
| Total dépenses en euros | 2 013 620,30 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET ZAE CROIX-MARE

**Section d'investissement
Recettes**

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 1 873 610,30 |
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 375 268,96 |
| Total recettes en euros | 2 248 879,26 |

**Section d'investissement
Dépenses**

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 721 985,22 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 1 526 894,04 |
| Total dépenses en euros | 2 248 879,26 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET ZAE AUZEBOSC EXTENSION

Section de fonctionnement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 1 461 000,00 |
| 002 EXCEDENT REPORTÉ | 3 900,38 |
| Total recettes en euros | 1 464 900,38 |

Section de fonctionnement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 1 439 007,88 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 10,00 |
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 25 882,50 |
| Total dépenses en euros | 1 464 900,38 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET ZAE AUZEBOSC EXTENSION

Section d'investissement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES | 300 000,00 |
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 25 882,50 |
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 1 135 117,50 |
| | |
| Total recettes en euros | 1 461 000,00 |

Section d'investissement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 1 461 000,00 |
| | |
| Total dépenses en euros | 1 461 000,00 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET ZAE VALLIQUERVILLE EXTENSION

Section de fonctionnement

Recettes

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 500 000,00 |
| Total recettes en euros | 500 000,00 |

Section de fonctionnement

Dépenses

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL | 499 990,00 |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 10,00 |
| Total dépenses en euros | 500 000,00 |

**YVETOT NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2024**

BUDGET ZAE VALLIQUERVILLE EXTENSION

**Section d'investissement
Recettes**

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| 001 EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ | 500 000,00 |
| Total recettes en euros | 500 000,00 |

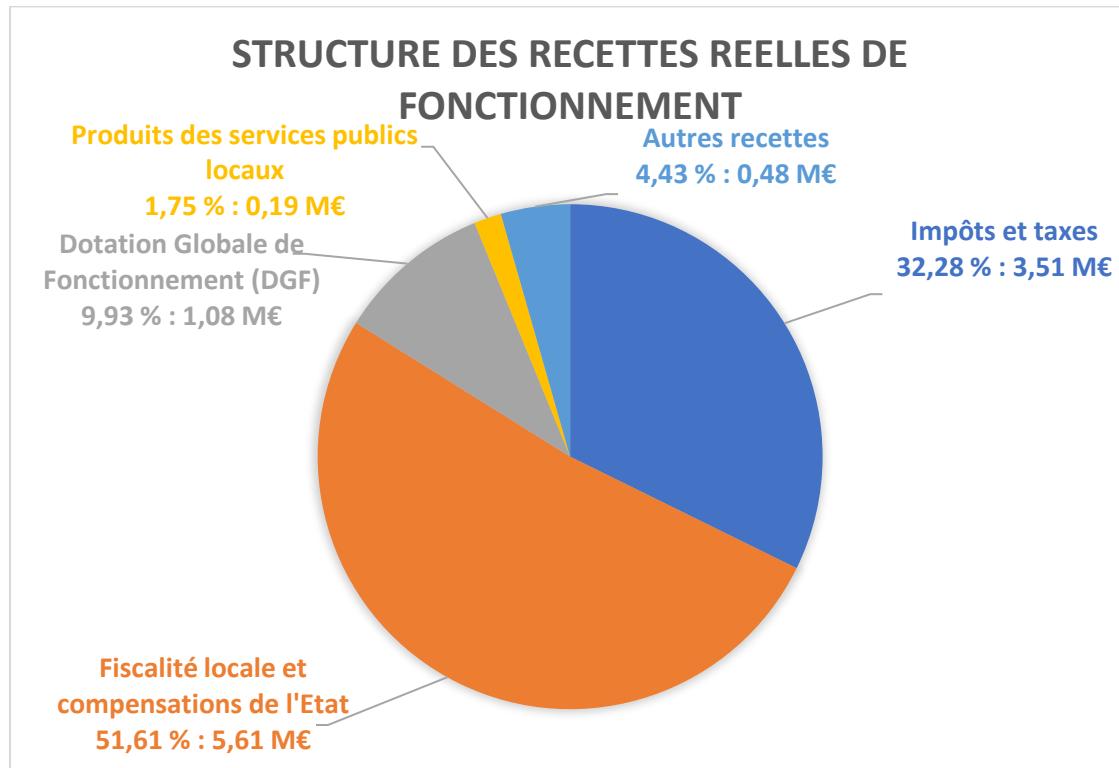
**Section d'investissement
Dépenses**

| Chapitre | Budget Primitif 2024 |
|--|---------------------------------|
| 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 500 000,00 |
| Total dépenses en euros | 500 000,00 |

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 878 621,96 €.



➤ Impôts et taxes : 3,51 M

Ce chapitre regroupe :

- Les attributions de compensation versées par les communes membres,
- La fraction de TVA, remplaçant la taxe d'habitation des résidences principales
- La fraction de TVA, remplaçant la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises,
- Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

Les impôts et taxes sont estimés à 3 512 000 €. Elles augmentent de 7,01 % par rapport au voté 2023, soit une hausse de 230 k€.

Cette variation résulte **uniquement de l'évolution des deux fractions de TVA**. En effet, aucune recette de FPIC n'était prévue au budget primitif 2023, compte tenu du fait que la CCYN avait perdu l'éligibilité à ce fonds en 2022. En 2024, aucune recette n'est prévue au titre du FPIC, en raison de l'engagement pris lors de l'étude financière et fiscale de restituer aux communes la part de droit commun de l'EPCI.

Pour rappel, le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a vocation à prélever 2 % des ressources fiscales des ensembles intercommunaux (EPCI et Communes) considérés les plus riches, pour les reverser aux ensembles intercommunaux considérés les plus pauvres. Au niveau national, ce fonds représente plus de 1 milliard d'euros.

➤ Fiscalité locale et compensations de l'Etat : 5,61 M€

La fiscalité locale et les compensations de fiscalité versées par l'Etat sont évaluées à 5 614 000 €. Elles augmentent de 10,9 % par rapport au voté 2023, soit une hausse de 552 k€.

✓ Les recettes fiscales

Elles se composent des recettes suivantes :

- La Cotisation Foncière des Entreprises, les Taxes Foncières Bâties et Non Bâties,
- La Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires,
- La Taxe sur les Surfaces Commerciales,
- L'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux
- Le versement mobilité versé par le budget annexe transport pour financer les dépenses de mobilité.

Les recettes fiscales sont estimées à 5,19 M€, représentant une augmentation de 11,36 % par rapport au voté 2023, soit une hausse de 530 k€.

✓ Les compensations de l'Etat

Les compensations de l'Etat sont estimées à 420 k€ (voté 2023, 398 k€).

➤ Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 1,08 M€

La DGF est estimée à 1 080 000 €, soit une augmentation de 4,85 % par rapport au voté 2023.

➤ Produits des services locaux : 191 k€

Les produits des services locaux se composent des droits d'inscription au conservatoire estimés à 82 k€, de remboursement de frais estimés à 80 k€ et de la redevance d'occupation du domaine public pour le centre aquatique 20 k€.

➤ Autres recettes : 482 k€

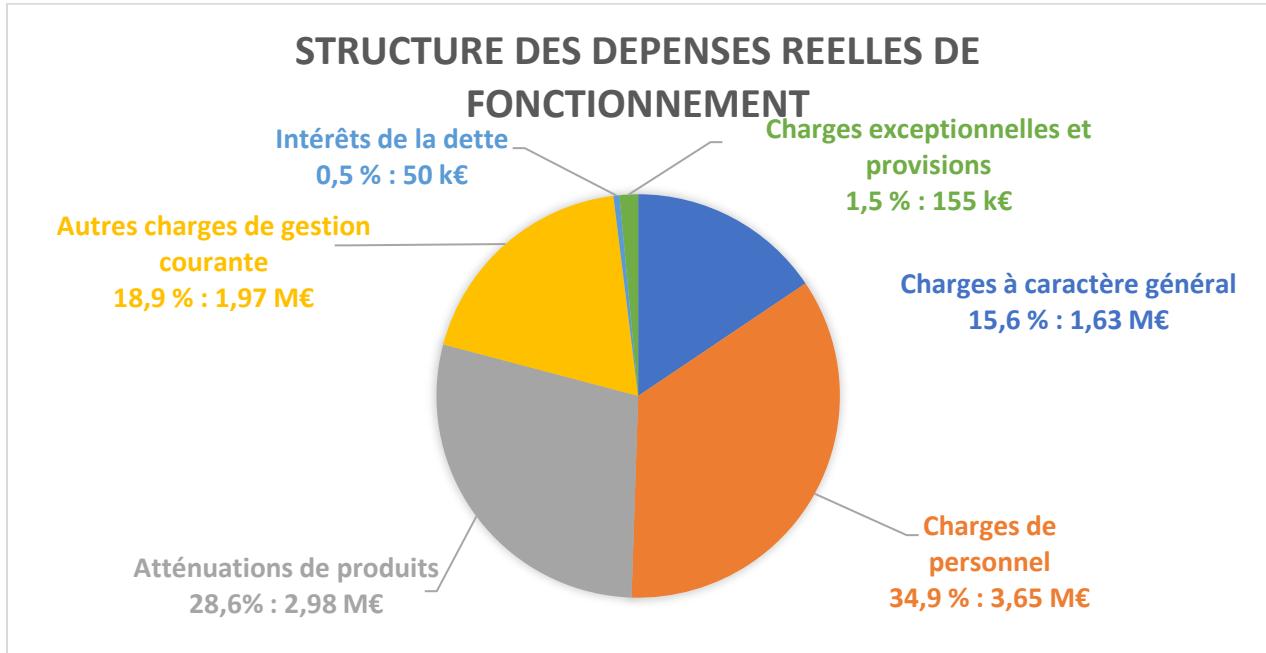
Les autres recettes s'élèvent à 481 821,96 €, soit une diminution de 1,02 M€ par rapport au réalisé 2023. Cette variation s'explique, en particulier, par l'encaissement en 2023 de l'excédent du budget annexe d'aménagement de la zone d'activité d'Ecretteville, d'un montant de 849 k€.

En 2024, ces autres recettes se composent essentiellement :

- De subventions d'un montant de 256 k€,
- De remboursements de charges de personnel 168 k€.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 433 000 €. Elles augmentent de 4,0 % par rapport à 2023.



Parmi les principales dépenses, on peut citer :

➤ **Charges à caractère général : 1,63 M€**

Les charges à caractère général s'élèvent à 1 625 000 euros. Elles diminuent de 0,8 % par rapport à 2023, soit une variation de 13 k€.

Ces dépenses incluent :

- Des achats d'un montant de 283 k€ (272 k€ en 2023), incluant les dépenses suivantes :
 - Eau et électricité 119 k€ (120 k€ en 2023)
 - Carburant et alimentation 32 k€ (24 k€ en 2023)
 - Fournitures 132 k€ (128 k€ en 2023).
- Des services extérieurs d'un montant de 682 k€ (804 k€ en 2023), comprenant notamment les dépenses suivantes :
 - Frais d'études 154 k€ (426 k€ en 2023), dont 85 k€ pour la cybersécurité, 19 k€ pour l'AMI Haies,
 - Location immobilière et charges locatives 146 k€
 - Frais de maintenance 130 k€ (130 k€ en 2023)
 - Entretien de terrains, bâtiments et réseaux 130 k€
- Autres services extérieurs d'un montant de 645 k€ (541 k€ en 2023), comprenant :
 - Rémunérations intermédiaires et honoraires : 180 k€ (166 k€ en 2023)
 - Publicité, relations publiques : 104 k€ (85 k€ en 2023)
 - Transports collectifs : 75 k€ (62 k€ en 2023)
 - Déplacements, missions : 18 k€ (12 k€ en 2023)
 - Frais postaux et communication : 143 k€ (125 k€ en 2023)
 - Divers 126 k€ (92 k€ en 2023)

➤ Charges de personnel : 3,65 M€

Les dépenses de personnel s'élèvent à 3 646 000 euros, en augmentation de 6,7 % par rapport à 2023.

Cette augmentation résulte notamment de :

- L'effet en année pleine du reclassement des grilles des agents des catégories C et B de début de carrière,
- L'effet en année pleine de la revalorisation du point d'indice de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023,
- L'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents de la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Des avancements d'échelons et de grades en lien avec l'ancienneté des agents,
- La budgétisation de la prime pouvoir d'achat,
- L'augmentation de charges diverses : le remboursement des frais de transport (prise en charge de 75 % de la dépense au lieu de 50 %), l'assurance statutaire, les frais de déplacement (dont les barèmes ont augmenté au 01/01/2024),
- La prévision de recrutements et création de postes nouveaux pour renforcer et / ou développer des services.

➤ Atténuations de produits : 2,98 M€

Les atténuations de produits incluent :

- Les attributions de compensation d'un montant de 2,86 M€,
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources FNGIR d'un montant de 79 251 €,
- Les versements de trop perçu des fractions de TVA remplaçant la taxe d'habitation des résidences principales (15 136 €) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (15 490€),
- Un dégrèvement de TASCOM de 3,6 k€.

➤ Autres charges de gestion courante : 1,97 M€

Ces dépenses s'élèvent à 1 974 000 €, en augmentation de 1,9 % par rapport à 2023, soit une variation de 37 k€.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les contributions aux organismes de regroupement : 504 k€ (478 k€ en 2023), regroupant les participations aux syndicats de bassin versant, au syndicat mixte numérique, etc.,
- Les subventions de fonctionnement : 932 k€ (1,22 M€ en 2023), incluant principalement les compensations versées au délégataire du centre aquatique 880 k€ (950 k€ en 2023),
- La subvention de fonctionnement à la régie de l'office de tourisme : 200 k€ (191 k€ en 2023)

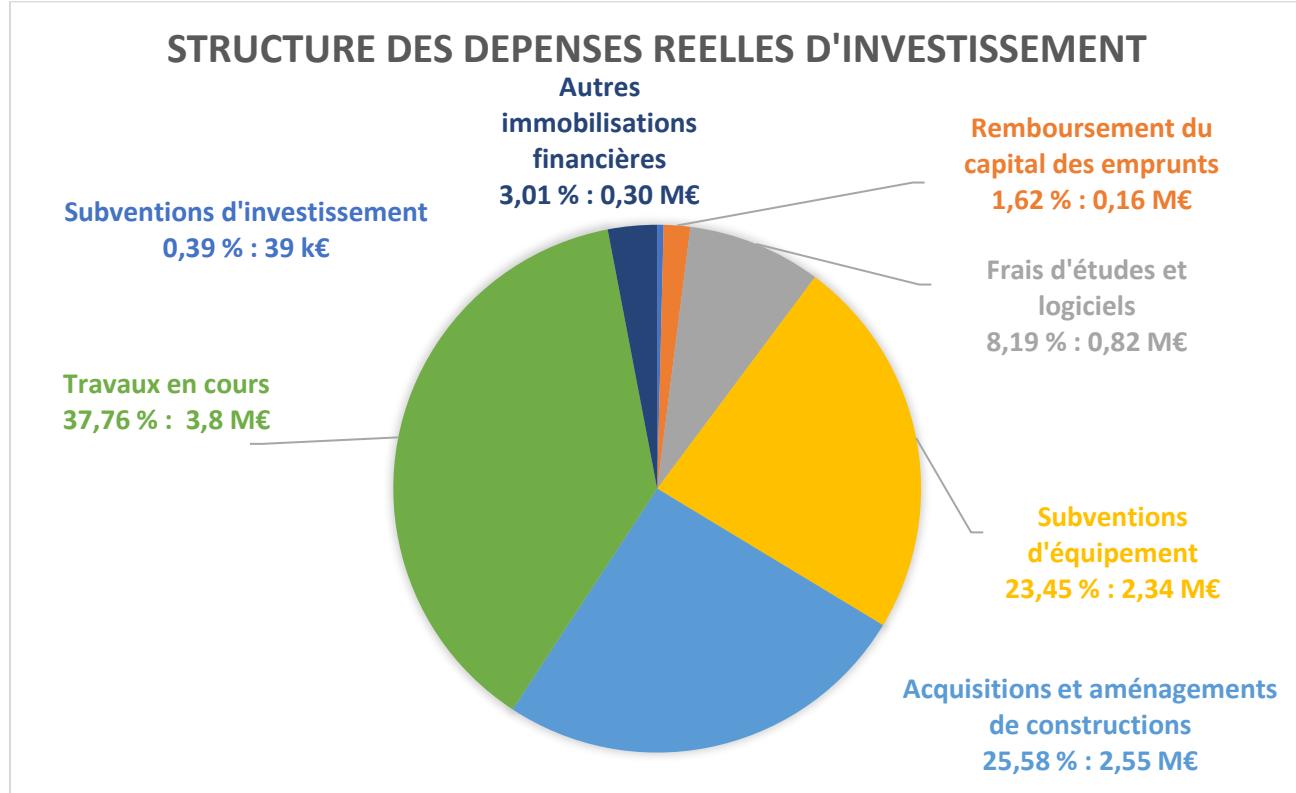
➤ Charges exceptionnelles et provisions : 155 k€

Ces dépenses s'élèvent à 155 000 €.

Elles incluent notamment une dotation aux provisions pour créances douteuses de 145 k€.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 9 980 996,94 €.



Parmi les principales dépenses, peuvent notamment être citées :

- ✓ **Les études et logiciels : 0,82 M€**
 - PLUI et études cavités : 100 k€,
 - Licences et logiciels : 82 k€ (dont 51 k€ pour le logiciel finances),
 - Frais d'études : 635 € (dont 285 k€ de RAR) : création siège communautaire 166 k€ de RAR, extension du conservatoire 92 k€, extension de la médiathèque 86 k€, la Moutardière 180 k€ (dont 115 k€ de RAR)

- ✓ **Les subventions d'équipement : 2,34 M€**

Dont :

- Subvention travaux énergétique centre aquatique : 774 k€ de RAR
- Fonds de concours CYCL'YN : 500 k€
- Fonds de concours aux communes membres : 440 k€,
- Aides à l'immobilier d'entreprises : 193 k€ (RAR inclus),
- Subventions à l'EPFN pour les études et travaux de démolition : 175 k€
- Subventions en faveur du développement durable 217 k€ (dont RAR et aides à l'isolation 180 k€).
- Subventions en faveur de la mobilité : 10 k€ aide à l'acquisition de vélos

✓ **Les acquisitions et aménagement de constructions : 2,55 M€**

Dont :

- Acquisition de terrains : 740 k€ (dont 620 k€ de RAR),
- Acquisition de matériel informatique et mobilier : 595 k€,
- Acquisition d'un local en centre-ville : 500 k€,
- Acquisition et installation de modulaires : 274 k€ de RAR
- Aménagements de construction : 189 k€
- Installation de la fibre : 115 k€

✓ **Les travaux en cours : 3,77 M€**

- Travaux du futur siège : 3,77 M€

✓ **Les autres immobilisations financières : 300 k€**

- Avance complémentaire au budget annexe Auzebosc extension

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement (hors excédent de fonctionnement capitalisé) s'élèvent à 919 k€.

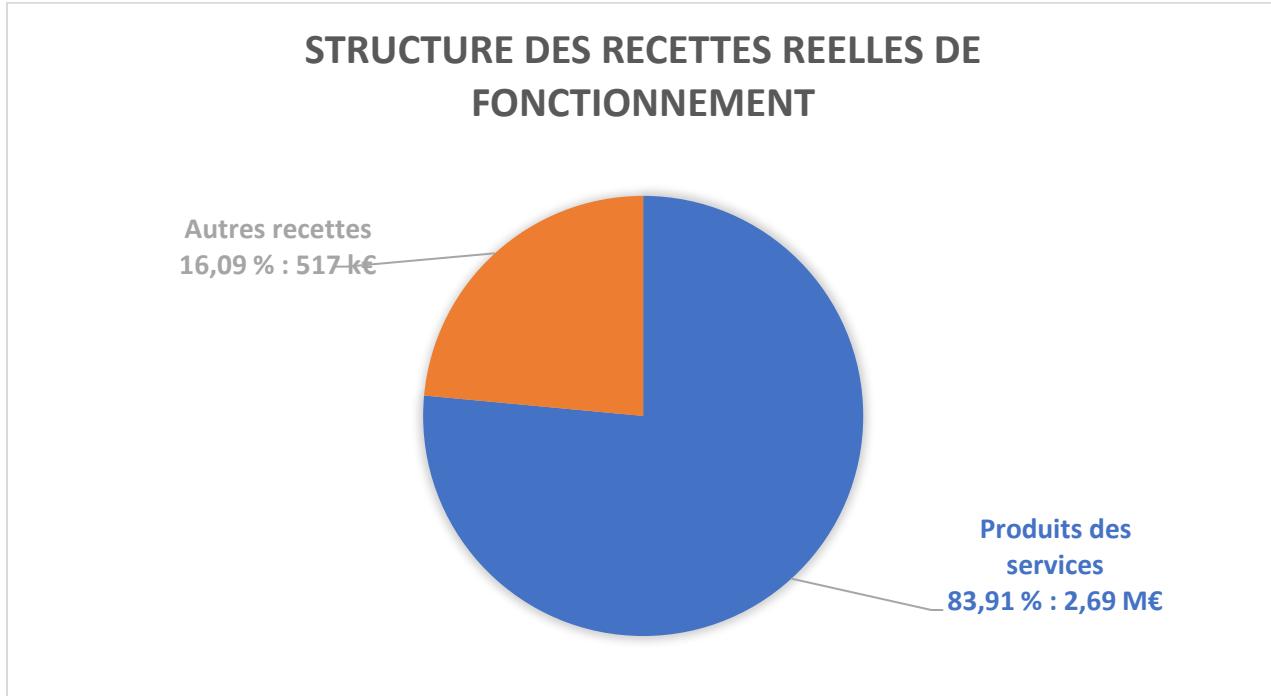
Les recettes d'investissement les plus significatives sont :

- ✓ **Le remboursement partiel de l'avance versée au budget annexe Croix Mare : 521 k€**
- ✓ **Les subventions : 166 k€ (dont 143 k€ de RAR)**
- ✓ **Le produit des cessions : 160 k€ (cession de terrain au budget annexe Auzebosc extension)**

SERVICE ORDURES MENAGERES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 3 209 531,83 €.



➤ **Produits des services : 2,69 M€**

Les produits des services s'élèvent à 2 693 k€. Ces produits sont en augmentation de 8,81 % par rapport à 2023. Ces produits incluent les recettes liées à :

- La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2,68 M€,
- L'accès des professionnels à la déchetterie 5k€,
- La vente de composteurs 5 k€.

➤ **Autres recettes : 517 k€**

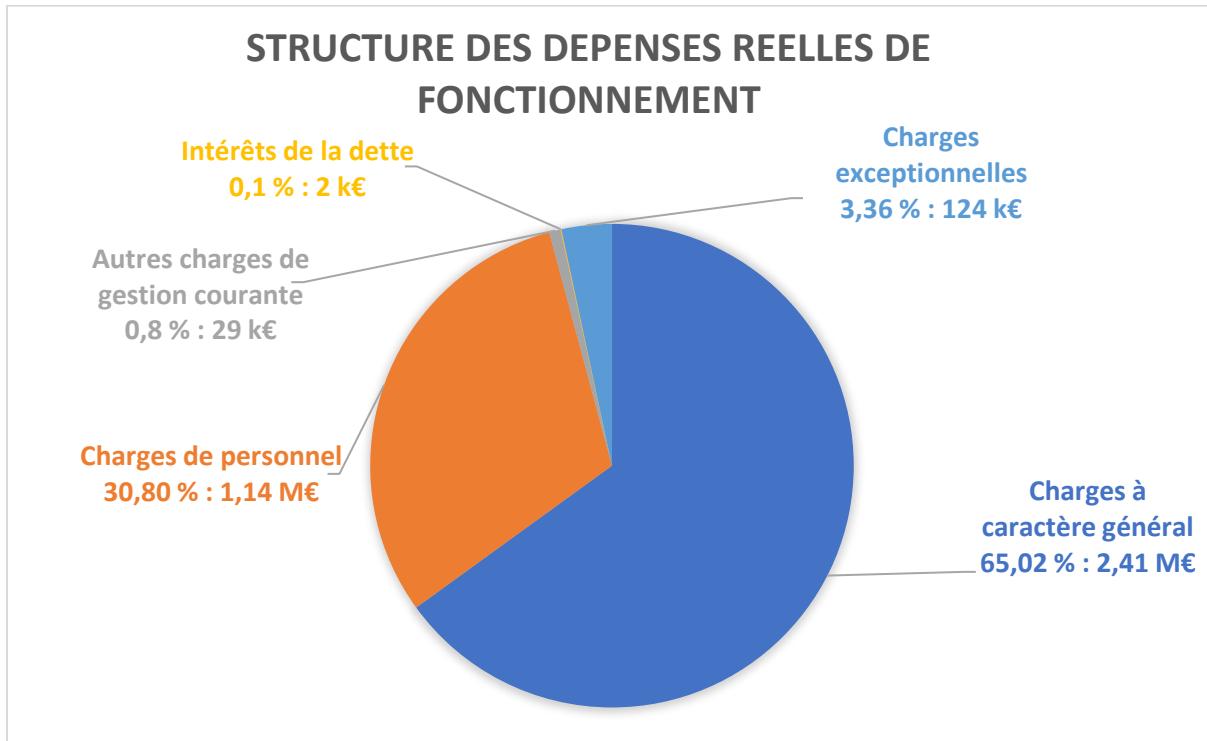
Les autres recettes s'élèvent à 516 531,33 €. Elles diminuent de 19,98 % par rapport à 2023.

Ces recettes incluent essentiellement :

- Des subventions d'un montant de 344 k€,
- Les produits liés à la vente de matériaux collectés 159 k€,
- Des remboursements de charges de personnel 13 k€.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 3 701 800 € (hors dépenses imprévues). Elles augmentent de 5,9 % par rapport à 2023.



Parmi les principales dépenses, on peut citer :

➤ **Charges à caractère général : 2,41 M€**

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 407 000 euros.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les marchés de transport et de traitement des déchets 1,90 M€
- Le carburant 96 k€
- L'entretien du matériel roulant 90 k€
- Les fournitures d'entretien 26 k€.

➤ **Charges de personnel : 1,14 M€**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 1 140 000 euros, en augmentation de 6,5 % par rapport à 2023, soit un montant de 70 k€.

Cette augmentation résulte notamment de :

- L'effet en année pleine de la revalorisation du point d'indice de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023,
- L'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents de la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2024,
- D'avancements d'échelons et de grades en lien avec l'ancienneté des agents,
- La prime d'heures de nuit,
- La budgétisation de la prime pouvoir d'achat

- L'augmentation de charges diverses : le remboursement des frais de transport (prise en charge de 75 % de la dépense au lieu de 50 %), l'assurance statutaire, les frais de déplacement (dont les barèmes augmentent au 01/01/2024).

➤ **Autres charges de gestion courante : 29 k€**

Ces dépenses s'élèvent à 28 500 €, stable par rapport à 2023.

Ces dépenses incluent :

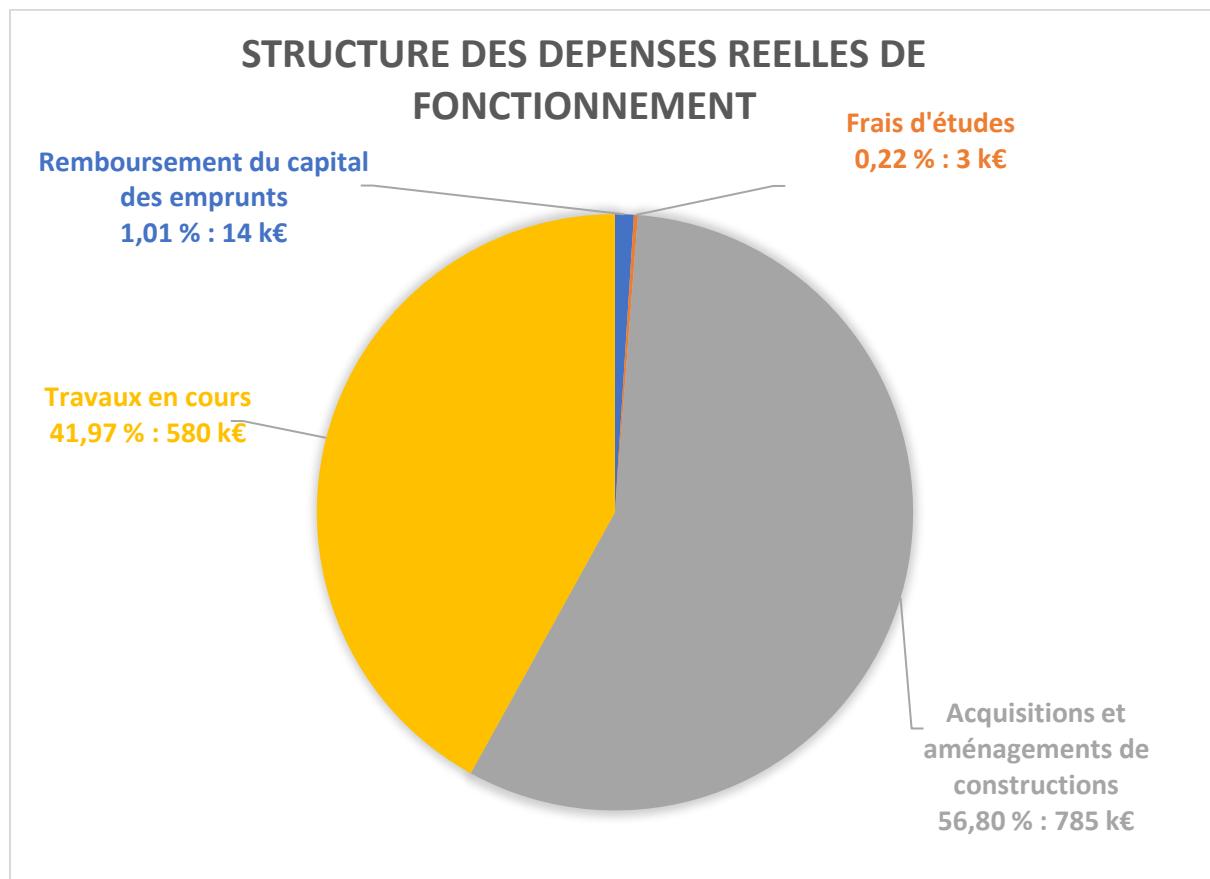
- Les redevances d'usage de logiciels
- Les créances admises en non-valeurs et les créances éteintes.

➤ **Charges exceptionnelles : 124 k€**

Ces dépenses correspondent aux annulations de REOM sur les exercices antérieurs à la suite de réclamations des usagers et à des provisions pour le compte épargne temps.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement (hors dépenses imprévues) s'élèvent à 1 382 000 €.



Parmi les principales dépenses, peuvent notamment être citées :

✓ **Les acquisitions et aménagements de constructions : 785 k€**

Dont :

- Acquisition éventuelle d'un terrain pour la création d'une nouvelle plate-forme de déchets verts 50 k€ (projet reporté depuis 2022)
- Acquisition de conteneurs ordures ménagères 20 k€
- Renouvellement de deux camions benne ordures ménagères 521 k€
- Acquisition d'un chariot télescopique 84 k€
- Travaux de grosses réparations 48 k€

✓ **Les travaux en cours : 580 k€**

- Travaux d'aménagement d'une benne incinérable, aires gravats et terre
- Travaux de réhabilitation ou de construction d'une plateforme de déchets verts.

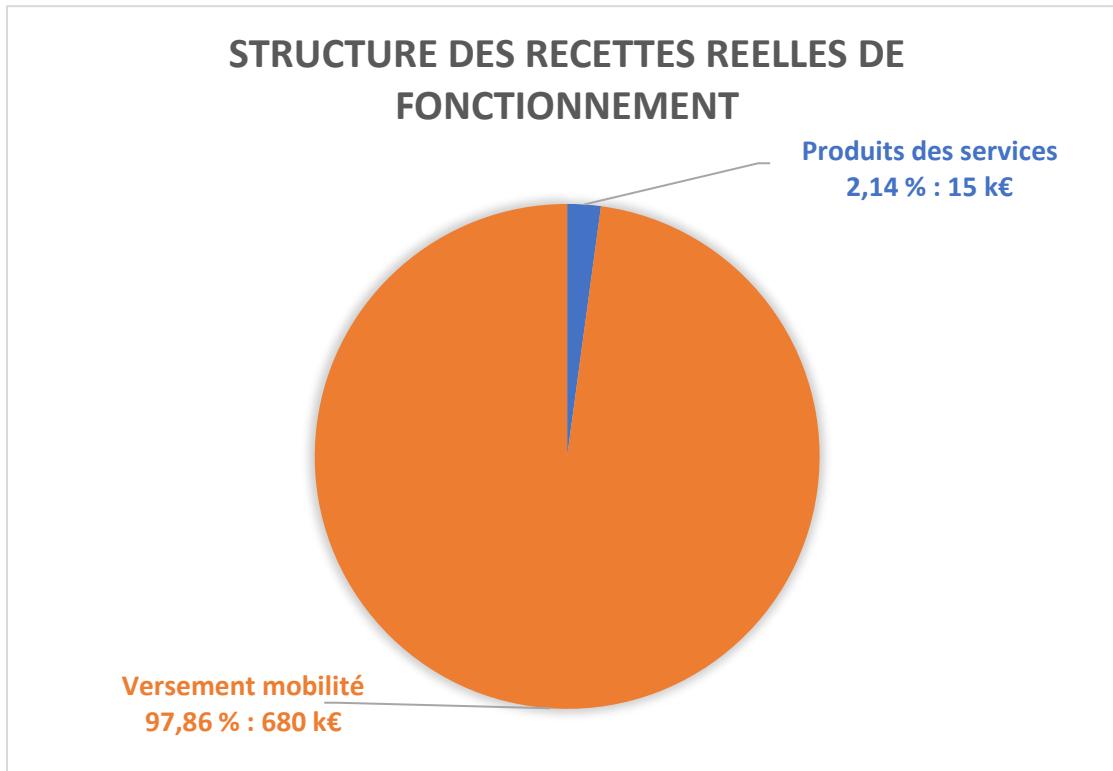
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 166 k€ (hors excédent reporté de 698 k€). Ces recettes correspondent au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA).

SERVICE TRANSPORTS

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 694 878,20 € (hors excédent reporté d'un montant de 706 121,80 €).



Les recettes réelles de fonctionnement se composent :

➤ **Produits des services : 15 k€**

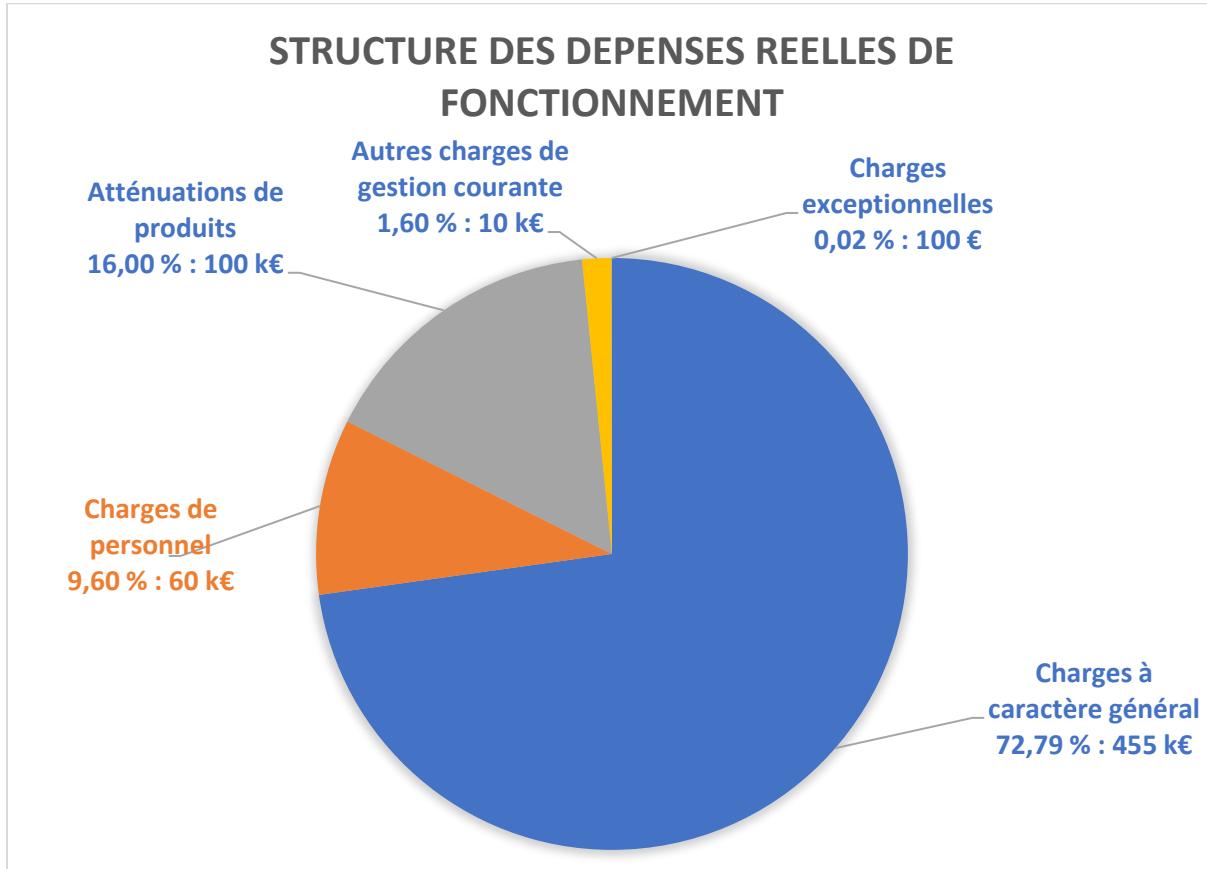
Les produits des services s'élèvent à 15 k€. Ces recettes correspondent aux recettes provenant des usagers (billets plein tarif, carnets 10 voyages et abonnements).

➤ **Versement mobilité : 680 k€**

Le produit attendu de versement mobilité est estimé à 680 k€.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 615 100 €.



Parmi les principales dépenses, on peut citer :

- **Charges à caractère général : 455 k€**

Les charges à caractère général s'élèvent à 455 000 euros.

Les principaux postes de dépenses sont notamment :

- La conduite des bus : 295 k€
- Le carburant : 37 k€
- L'entretien du matériel roulant : 45 k€,
- La cotisation à l'association AGIR : 6 500 €
- La maintenance du logiciel de billettique : 13 k€
- L'étude pour préparer le montage juridique et accompagner la CCYN pour l'optimisation de l'exploitation du réseau de transport public à compter du 1^{er} janvier 2025 au plus tard : 25 k€

- **Charges de personnel : 60 k€**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 60 000 €. Ces dépenses incluent :

- Le remboursement du personnel affecté par la collectivité : 60 k€

➤ **Atténuations de produits : 100 k€**

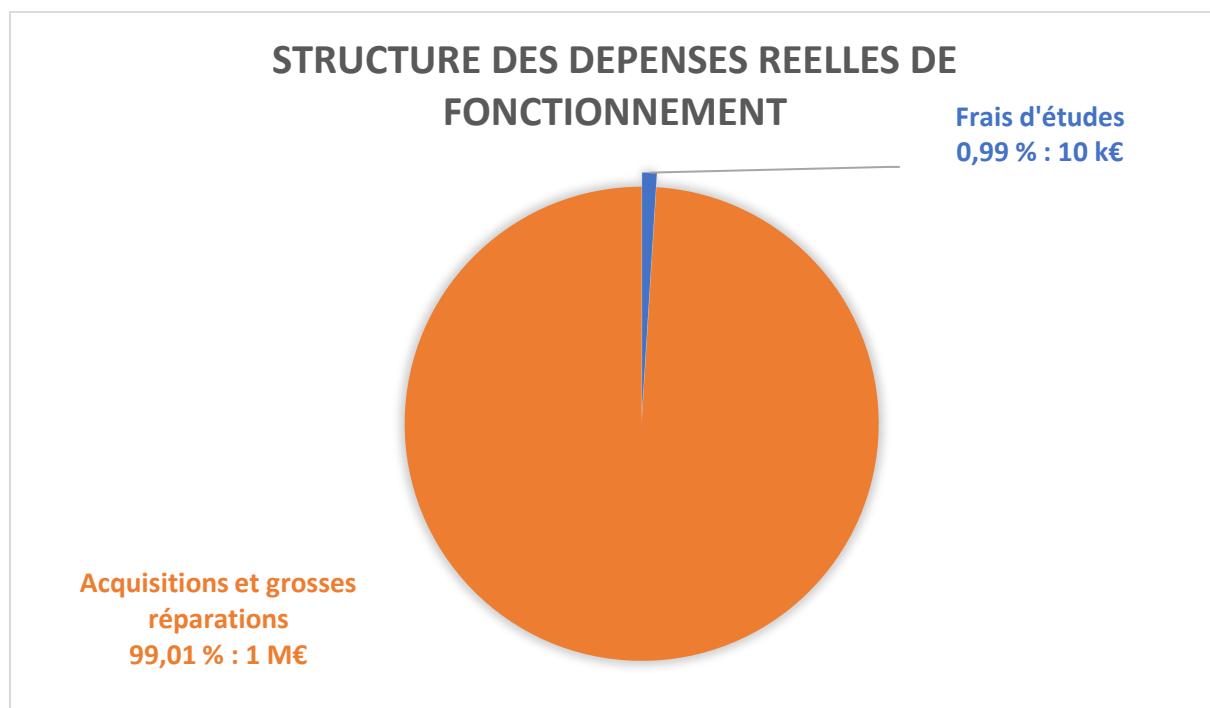
Ces dépenses comprennent essentiellement le remboursement des dépenses de mobilité imputées au budget principal : plateforme de covoiturage, enquête stationnement et circulation, étude de définition de locations de vélos électriques de longues durées, etc.

➤ **Autres charges de gestion courante : 10 k€**

Ces dépenses s'élèvent à 10 000 €. Ces dépenses incluent la cotisation au syndicat mixte ATOUMOD.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 010 000 € (hors dépenses imprévues).



Parmi les principales dépenses, peuvent notamment être citées :

- ✓ **Les études et logiciels : 10 k€**

- ✓ **Les acquisitions et grosses réparations : 1 M€**
 - Grosses réparations et acquisition de minibus

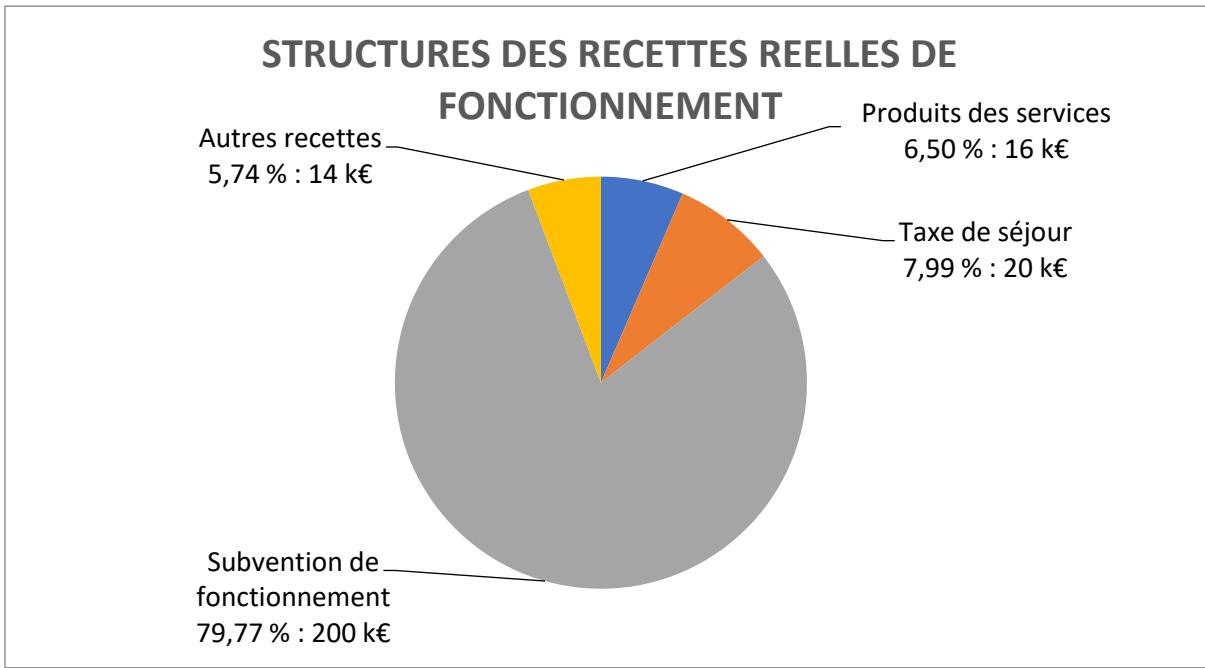
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement se composent uniquement de l'excédent des exercices antérieurs, soit un montant de 352 k€.

REGIE OFFICE DE TOURISME

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent 250 720,92 € (hors excédent reporté d'un montant de 63 729,08 €).



➤ **Produits des services : 16 k€**

Les produits des services s'élèvent à 16 k€. Ces recettes correspondent aux produits boutique et spectacles.

➤ **Taxe de séjour : 20 k€**

Le produit attendu de taxe de séjour est estimé à 20 k€.

➤ **Subvention de fonctionnement : 200 k€**

Cette recette d'un montant de 200 000 € est versée par le budget principal pour financer les actions en faveur du tourisme.

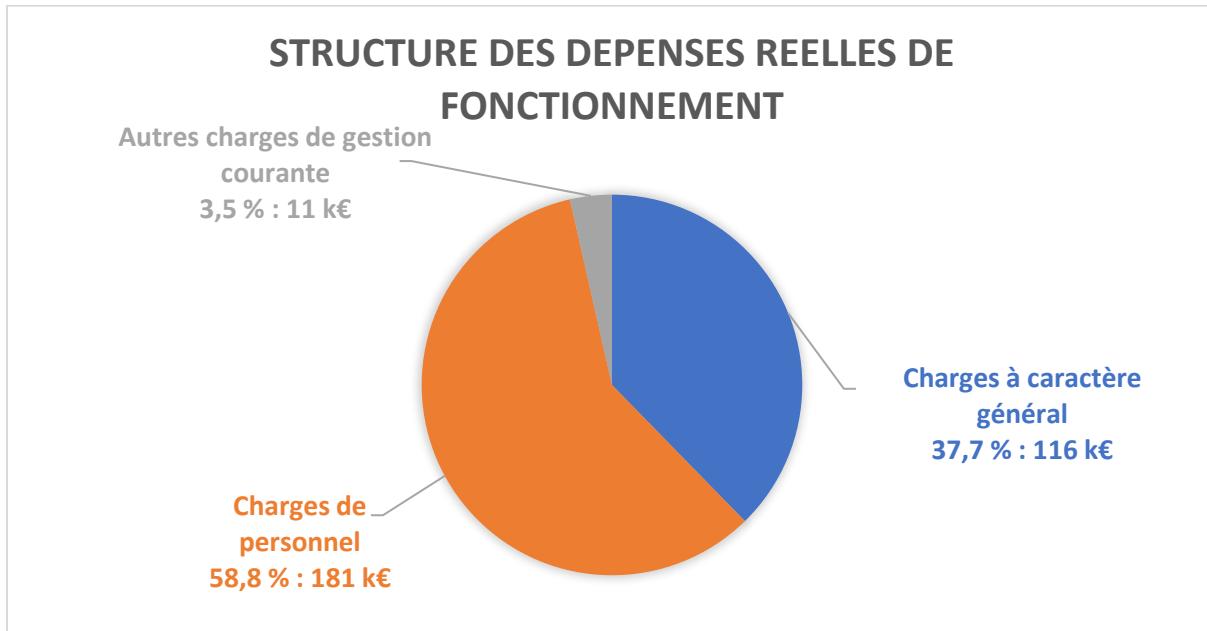
➤ **Autres recettes : 14 k€**

Ces recettes correspondent à des subventions attendues pour :

- Le remboursement du personnel mis à disposition du musée des ivoires 6 k€
- Des subventions 5 k€,
- La part agents des titres restaurants 3 k€

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 308 023 €. Elles augmentent de 12,2 % par rapport à 2023.



Parmi les principales dépenses, on peut citer :

➤ **Charges à caractère général : 116 k€**

Les charges à caractère général s'élèvent à 116 100 euros. Elles augmentent de 14,7 % par rapport à 2023, soit une variation de 15 k€.

Pour 2024, les principaux postes de dépenses sont notamment :

- Les animations 20 k€
- L'entretien des itinéraires de randonnées 18 k€
- Les acquisitions et dépôts ventes de la boutique 18 k€
- Des impressions 12 k€ (guide Bienvenue, magazine touristique, etc.)
- Des dispositifs de communication 12 k€
- La maintenance des bornes d'information touristique 4 k€

➤ **Charges de personnel : 181 k€**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 181 000 euros, en augmentation de 11,5 % par rapport à 2023, soit un montant de 19 k€.

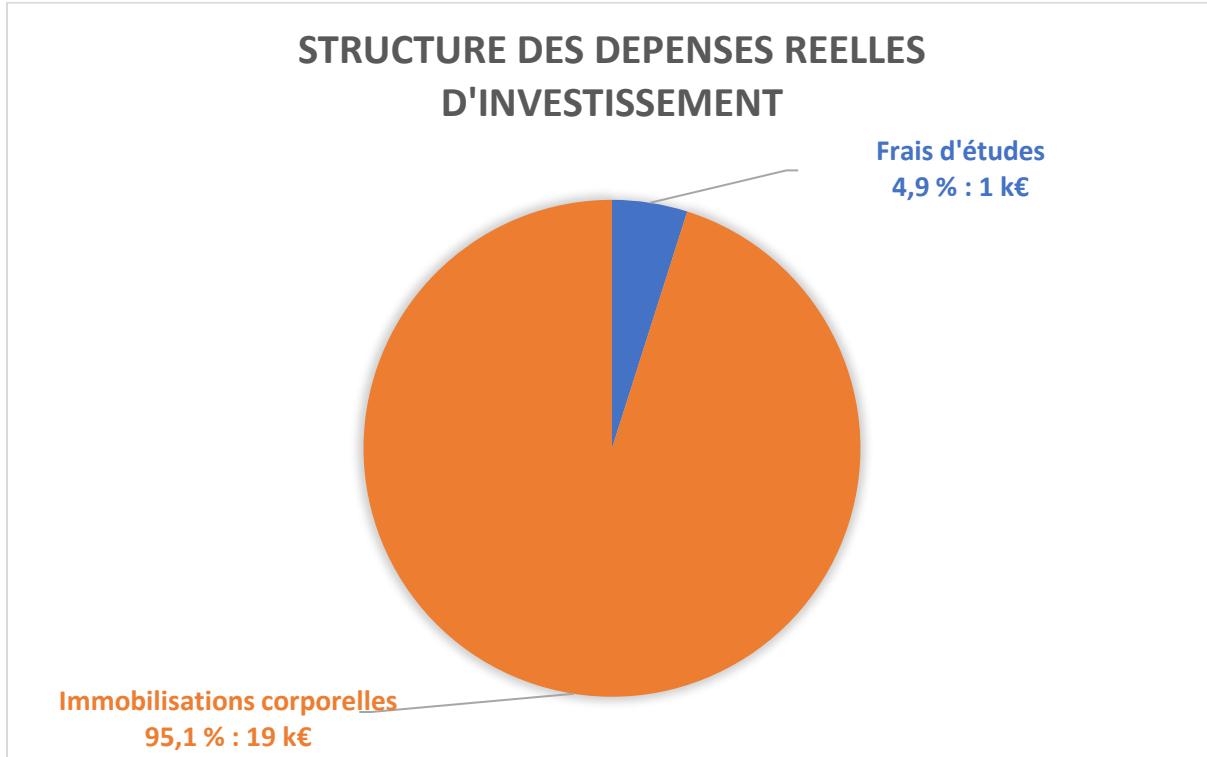
Cette augmentation est liée à l'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents de la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2024, la budgétisation de la prime pouvoir d'achat et le recrutement d'un saisonnier.

➤ **Autres charges de gestion courante : 11 k€**

Ces dépenses s'élèvent à 10 400 €. Ces dépenses incluent des redevances de logiciels et une provision pour le Compte Epargne Temps.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 20 400,62 €



Parmi les principales dépenses, peuvent notamment être citées :

- ✓ **Les études et logiciels : 1 k€**

- ✓ **Les immobilisations corporelles : 19 k€**
Dont :
 - Amélioration et mise en place de signalétique des chemins de randonnées et autres sites touristiques : 14 k€
 - Acquisition de matériels : 5 k€ (comptoir d'accueil, etc.)

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement (hors excédent de fonctionnement capitalisé) s'élèvent à 6 400 €. Ces recettes correspondent à des subventions.

HOTEL D'ENTREPRISES

L'Hôtel d'entreprises de Saint Martin de l'If, propriété de la Communauté de Communes du Plateau Vert en 2006, a été mis à disposition de la Communauté de Communes au titre de sa compétence économie.

Par délibération du 9 février 2017, le Conseil Communautaire a créé un budget annexe spécifique pour la gestion des biens locatifs à vocation économique, notamment ceux situés sur la commune de Saint Martin de l'If.

L'hôtel d'entreprises de Saint Martin de l'If, comprenant 5 cellules louées à des entreprises, génère des loyers de l'ordre de 33 k€.

Sont notamment prévus, en 2024, des dépenses d'entretien des terrains et des bâtiments.

AMENAGEMENT DE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Quatre budgets annexes sont dédiés à l'aménagement de zones d'activités économiques :

- **Une zone d'activité économique à Croix Mare :**
 - o Les travaux de réalisation de cette zone ont été réceptionnés début 2022. Dans l'attente du versement de subventions et de la vente de parcelles, cette opération est financée par des avances versées par le budget principal.
- **L'extension de la zone d'activité d'Auzebosc :**
 - o Le budget « Auzebosc extension », créé en 2021, a pour vocation à retracer les écritures comptables liées à l'aménagement de l'extension de la zone d'activités d'Auzebosc. Pour financer ce projet, des avances de 900 k€ et 261 k€ ont été versées par le budget principal, respectivement, en 2021 et 2023. Le budget 2024 prévoit le versement d'une avance complémentaire de 300 k€ pour financer les dépenses de cette opération ; à savoir des crédits pour le transfert des terrains du budget principal au budget annexe de 160 k€ et un montant de 1,4 M€ pour la réalisation des études et des travaux.
- **L'extension de la zone d'activité de Valliquerville :**
 - o Le budget « Valliquerville extension » a pour vocation à retracer les écritures comptables liées à l'aménagement de l'extension de la zone d'activités de Valliquerville. Pour financer ce projet, une avance de 500 k€ a été versée par le budget principal en 2023. Le budget 2024 prévoit des crédits pour la réalisation d'études et de travaux.